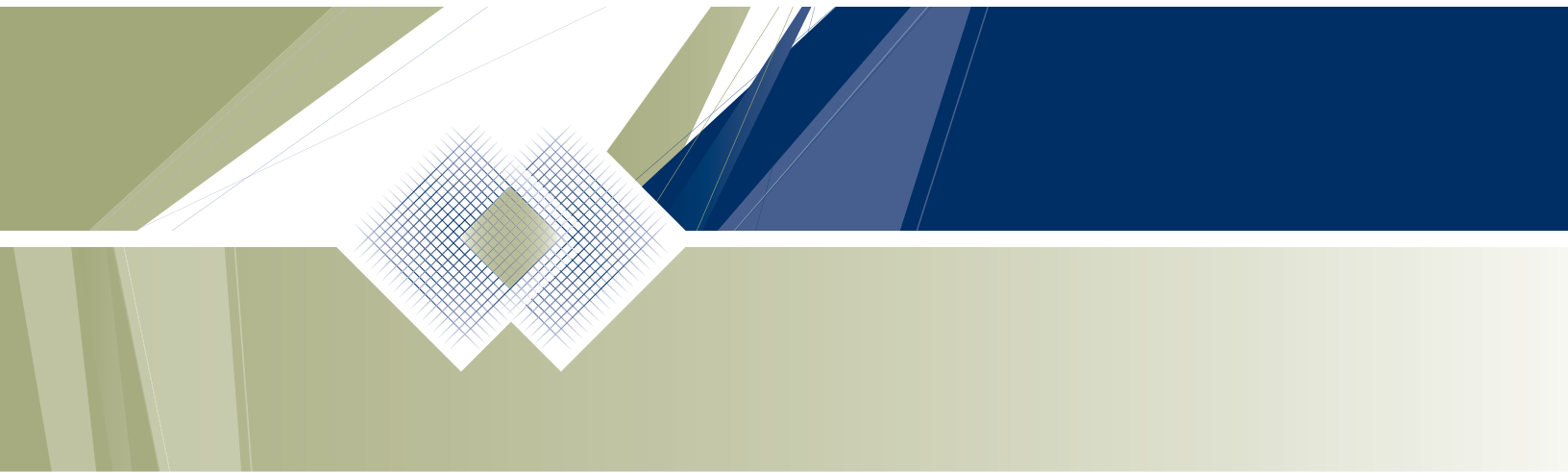




Commissariat
aux langues
officielles

Office of the
Commissioner of
Official Languages

Les indicateurs de vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire 1 : les francophones en milieu urbain



La communauté francophone de Winnipeg

Octobre 2007

Commissariat aux langues officielles. « La communauté francophone de Winnipeg », *étude produite* dans le cadre du projet de recherche *Les indicateurs de vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire 1 : les francophones en milieu urbain*. Ottawa, Commissariat aux langues officielles, 2007.

Pour communiquer avec le Commissariat aux langues officielles,
composez sans frais le 1 877 996-6368.
www.ocol-clo.gc.ca

© Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux Canada 2007
N° de cat. : SF31-92/1-2-2007
ISBN : 978-0-662-05137-4
OCOL-CLO PP010_2-10-2007

L'utilisation du masculin a pour but d'alléger le texte.

La recherche qui a mené à la présente étude a été réalisée de septembre à novembre 2006 par le cabinet SOCIUS recherche et conseils (www.marcjohnson.ca).

Les autres études de communautés (Sudbury et Halifax) produites dans le cadre de ce programme de recherche-action sur les indicateurs de vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire sont accessibles sur le site Web du Commissariat aux langues officielles : www.ocol-clo.gc.ca.

Marc L. Johnson, président de SOCIUS recherche et conseils, a dirigé le projet, animé le groupe de travail et rédigé le rapport.

Léo Robert, de MOSAIK consultants, a fourni une aide logistique et des conseils.

Groupe de travail :

Normand Boisvert, président sortant du conseil d'administration, Hôpital général Saint-Boniface

Daniel Boucher, président-directeur général, Société franco-manitobaine

Charles Gagné, directeur général, Centre Taché et Foyer Valade, et directeur général, planification stratégique et partenariats, Hôpital général Saint-Boniface

Guy Jourdain, conseiller spécial, Secrétariat aux affaires francophones, province du Manitoba

Denise Lécuyer, représentante du commissaire aux langues officielles à Winnipeg

Mariette Mulaire, directrice générale, Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba

Raymond Poirier, président, Maison des artistes

Bintou Sacko, coordonnatrice des services d'accueil, Société franco-manitobaine

Ricky G. Richard, Gestionnaire du projet, Direction générale des politiques et des communications, Commissariat aux langues officielles

Les membres du groupe de travail ont participé à cet exercice à titre individuel et n'engagent pas la responsabilité de leur employeur ou de leur organisme d'attache.

Table des matières

Présentation sommaire – Les indicateurs de vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire 1 : les francophones en milieu urbain

Introduction	i
Méthodologie de recherche	i
Résultats des études de communautés	ii
Pistes d'avenir : mise en œuvre de l'évaluation communautaire	iv
Bibliographie	vi

La communauté francophone de Winnipeg

Introduction	1
1. Contexte	1
1.1. Les études de communautés	1
1.2. La méthodologie	2
2. Aperçu de la francophonie de Winnipeg	2
2.1. La population	2
2.1.1. L'histoire	2
2.1.2. La démographie	2
2.1.3. La langue	3
2.1.4. L'âge	3
2.1.5. Les origines	3
2.1.6. La condition socioéconomique	3
2.2. La capacité organisationnelle	3
2.3. Les pratiques exemplaires par secteur visé	4
2.3.1. La gouvernance communautaire	4
2.3.2. La santé	4
2.3.3. L'immigration	5
2.3.4. L'accès aux services gouvernementaux	5
3. Indicateurs de vitalité de la francophonie de Winnipeg	5
3.1. La gouvernance communautaire	5
3.2. La santé	9
3.3. L'immigration	12
3.4. L'accès aux services gouvernementaux	15
4. Sources d'information	18
5. Observations sur les capacités en matière d'évaluation communautaire	19
6. Démarche en vue de la mise en œuvre de l'évaluation communautaire	20
Conclusion	21
Ouvrages cités	21

Présentation sommaire

À l'automne 2006, le Commissariat aux langues officielles lançait un programme de recherche sur les indicateurs de vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire au Canada. Au cours de cette première étape, trois études de communautés ont été réalisées par le cabinet SOCIUS recherche et conseils afin de préciser le concept de vitalité. Les **objectifs** de cette recherche-action étaient les suivants :

- mettre en lumière les facteurs de réussite et les pratiques exemplaires en matière de vitalité dans les communautés et les secteurs choisis;
- dégager des indicateurs de vitalité utiles et valables pour d'autres communautés de langue officielle;
- offrir des outils d'évaluation de la vitalité dans lesquels pourront s'insérer ces indicateurs;
- renseigner les institutions gouvernementales et les communautés sur la pertinence de consacrer des efforts à une évaluation continue, rigoureuse et éclairante de la vitalité.

Les études de communautés portent sur les communautés francophones de Winnipeg, de Sudbury et d'Halifax*, trois villes considérées comme des régions métropolitaines de recensement par Statistique Canada et qui comptent une minorité d'au moins 10 000 personnes ayant le français comme première langue officielle parlée.

Ville	Population ayant le français comme première langue officielle parlée	% de la population
Winnipeg	24 855	4,1
Sudbury	43 245	28,2
Halifax	10 200	2,9

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*

Quatre **secteurs** particuliers de la vitalité sont visés par cette recherche pour en limiter l'envergure : la gouvernance communautaire, la santé, l'immigration et l'accès aux services gouvernementaux.

Voici quelques remarques générales sur la méthodologie utilisée pour ces trois études de communautés, suivies d'une description sommaire des résultats du Commissariat aux langues officielles. Enfin, en conclusion, nous proposons des pistes d'action pour donner suite à cette recherche.

1. Méthodologie de recherche

Ces études de communautés s'inspirent du rapport intitulé *Une vue plus claire : évaluer la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire*¹ qui donne une définition globale de la vitalité communautaire :

La capacité d'une communauté de se prendre en charge à partir de plusieurs types de ressources (démographiques, politiques et juridiques, sociales, économiques et culturelles), qui sont transformées pour le bien collectif grâce à un leadership dynamique.

Ce rapport a aussi conclu à l'importance d'une **évaluation communautaire** de la vitalité, c'est-à-dire d'une démarche qui consiste, pour les organismes communautaires, à préciser les objectifs de développement et de vitalité de leur communauté, sous forme de résultats à atteindre, et à entreprendre l'évaluation de leur réalisation au moyen d'indicateurs et d'un processus systématique de collecte et d'analyse de données. Cette recherche-action vise à combler ce besoin de façon pragmatique. L'évaluation communautaire est clairement un outil de renforcement de la vitalité de la communauté.

Les études de communautés présentées dans le cadre de cette recherche ne visaient cependant pas à évaluer le degré de vitalité atteint par les trois communautés examinées, mais à développer avec elles un

outil qui leur permettra de procéder à une évaluation communautaire de leur vitalité.

¹ Johnson, Marc L., et Paule Doucet. *Une vue plus claire : évaluer la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire*, Ottawa : Commissariat aux langues officielles, 2006 (en ligne : www.ocol-clo.gc.ca/docs/fi/vitalite_vitalite_f.pdf).

* Les études de communautés (Winnipeg, Sudbury et Halifax) produites dans le cadre du programme de recherche-action sur les indicateurs de vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire sont accessibles sur le site Web du Commissariat aux langues officielles (www.ocol-clo.gc.ca).

La recherche a été menée à la faveur d'une démarche participative qui a associé des groupes de travail composés d'individus exerçant un certain leadership au sein des communautés. Ces groupes, animés par des consultants du cabinet SOCIUS, ont contribué à plusieurs volets des études, dont la définition des résultats reflétant la vitalité des communautés et des indicateurs de mesure, de même que l'identification des besoins, des capacités et des pratiques exemplaires des communautés en matière de vitalité.

L'élaboration de modèles logiques a été au cœur de l'exercice. Les **modèles logiques** sont des ordigrammes illustrant comment une communauté souhaite arriver à un certain degré de vitalité. Ils sont l'aboutissement d'un processus d'identification des objectifs de développement poursuivis par une communauté dans différents secteurs participant à sa vitalité. Ces objectifs sont formulés sous forme de résultats à atteindre. Par exemple, pour le secteur de la santé, une communauté peut décider que le résultat ultime visé est que « la communauté francophone soit en santé ». À cette fin, elle définit différents champs d'activité dans lesquels elle doit agir, tels que la recherche, la prestation de services en français, le développement de ressources professionnelles, etc. Elle précise ensuite l'enchaînement des résultats prévus entre les actions à entreprendre et le résultat final. Une fois les modèles logiques élaborés, elle définit des indicateurs afin de mesurer la réalisation de chaque résultat ainsi que les sources de données correspondantes. Dans la pratique, cela signifie que différentes activités menées par la communauté ou leurs associations contribuent à une série de résultats visés ou atteints à plus ou moins longue échéance. Certaines activités se renforcent mutuellement alors que d'autres s'enchaînent pour produire certains résultats.

La méthodologie employée comporte toutefois des **limites**. L'élaboration de modèles logiques, qui représentent les objectifs de développement de la communauté dans un secteur donné, est un exercice de synthèse laborieux qui aurait eu avantage à s'étendre sur une plus longue période afin d'obtenir un plus large consensus sur les résultats visés. Il n'a pas été facile pour les participants de toujours bien départager les caractéristiques, les pratiques, les défis ou les objectifs qui appartiennent à la ville en entier et ceux qui relèvent de la communauté francophone minoritaire en

particulier, ni les enjeux propres à la communauté francophone de la ville choisie par rapport à ceux de la communauté francophone de la province dans son ensemble. Dans certains cas, les enjeux de développement local sont les mêmes pour la majorité et la minorité. Dans d'autres, les priorités de la communauté locale recoupent celles de la collectivité régionale ou provinciale. Enfin, l'aperçu des quatre secteurs visés dans ces études ne permet pas de capter la vitalité communautaire dans son ensemble. Pour ce faire, il faudra envisager un exercice qui porte sur toutes les dimensions de la vitalité communautaire (par exemple l'éducation, l'économie, le capital humain, la culture, etc.).

2. Résultats des études de communautés

Les trois études de communautés ont donné les résultats suivants :

- une méthode d'évaluation communautaire taillée sur mesure;
- une liste des succès dans le domaine du soutien à la vitalité communautaire;
- un aperçu des besoins en matière de capacités d'évaluation communautaire;
- un intérêt accru pour l'évaluation communautaire;
- une information éclairante pour les institutions gouvernementales;
- des outils pratiques pour l'évaluation communautaire.

2.1. Une méthode d'évaluation communautaire taillée sur mesure

Les études de communautés en cause ont permis de mettre au point une méthode d'évaluation communautaire utilisant des modèles logiques et des indicateurs de vitalité communautaire pour les communautés de langue officielle.

Cette méthode s'appuie sur les pratiques exemplaires identifiées dans les écrits sur l'évaluation du développement communautaire au Canada et à l'étranger, de même que sur les besoins exprimés en cette matière par les organismes communautaires au pays. La méthode a été adaptée en collaboration avec les groupes de travail issus des trois communautés à l'étude.

Les principes suivants guident cette méthode² :

- **Participation** : Il importe d'adopter une approche participative et inclusive de toutes les parties prenantes de la communauté.
- **Processus et résultats** : L'évaluation doit porter non seulement sur les résultats, mais aussi sur les processus afin de saisir comment les buts ont été atteints et quels sont les moyens qu'il a fallu mettre en œuvre à cette fin.
- **Indicateurs** : Ils servent à mesurer la vitalité d'une communauté à partir d'un certain nombre de dimensions jugées importantes (même si elles ne peuvent jamais rendre compte de toute la complexité d'un phénomène comme la vitalité). Quelques critères permettent d'assurer une utilisation optimale des indicateurs :
 - o **Concision** : limiter le nombre de dimensions et d'indicateurs pour tracer un portrait plus clair du progrès;
 - o **Comparaison** : choisir des indicateurs qui pourront faire l'objet de mesures répétées;
 - o **Objectivité et subjectivité** : combiner des indicateurs factuels et perceptifs dans les cueillettes de données à des fins évaluatives;
 - o **Flexibilité** : être en mesure d'adapter un cadre d'évaluation, assorti de nouveaux indicateurs au besoin, pour saisir les transformations en cours.

2.2. Une liste des succès dans le domaine du soutien à la vitalité communautaire

Afin d'identifier les résultats stratégiques de vitalité visés par chaque communauté à l'étude, il a fallu dresser un bilan des succès et des défis propres à chacune d'elles. Les défis sont formulés comme des résultats à atteindre dans les modèles logiques figurant dans les études correspondantes. Pour ce qui est des succès dans le domaine du soutien à la vitalité communautaire, les groupes de travail en ont relevé tout un éventail. Il ne s'agit pas de pratiques dont la recherche aurait démontré l'efficacité, mais de succès qui reflètent la perspective des acteurs évoluant dans le contexte de leur réalisation. Ces listes peuvent néanmoins servir de repères aux autres communautés de langue officielle.

2.3. Un aperçu des besoins en matière de capacités d'évaluation communautaire

Plusieurs études ont récemment documenté les besoins de renforcement des capacités en matière d'évaluation et de recherche dans les organismes communautaires au Canada³. Notre équipe de recherche a été en mesure de constater que les communautés examinées partagent les mêmes besoins. Par exemple, les organismes bénévoles manquent souvent de capacités internes, de personnel, de temps et d'argent pour mener des évaluations. Ils n'ont pas toujours accès à des technologies et à des méthodes appropriées. Enfin, ils déplorent l'inconsistance dans la terminologie utilisée par les bailleurs de fonds, à un point tel que certaines notions n'ont pas la même signification pour tous.

2.4. Un intérêt accru pour l'évaluation communautaire

Même si l'évaluation communautaire représente un défi pour les organismes communautaires, on a pu noter chez les chefs de file un intérêt palpable, notamment, pour le rôle que peut jouer l'évaluation communautaire dans le renforcement de leur position avec les bailleurs de fonds ou l'amorce d'un dialogue constructif.

² Voir ci-après la courte bibliographie sur l'évaluation communautaire.

³ Bozzo, 2002; Hall et coll., 2003; Hébert et coll., 2005; Murray et Bourgeois, 2006.

2.5. Une information éclairante pour les institutions gouvernementales

Les trois études de communautés réalisées peuvent sensibiliser les différents ordres de gouvernement aux besoins et aux priorités des communautés quant au renforcement de leur vitalité. Elles énumèrent les succès obtenus par les communautés et les défis à relever. Les modèles logiques proposent un enchaînement des résultats que les communautés se proposent d'atteindre et qui interpellent souvent les institutions gouvernementales. Cette information devrait permettre aux divers gouvernements de mieux assumer leurs responsabilités morales et légales envers les minorités de langue officielle dans leurs champs de compétence respectifs.

2.6. Des outils pratiques pour l'évaluation communautaire

Ces études de communautés constituent autant d'outils que les trois communautés visées pourront utiliser pour mettre en marche une évaluation communautaire de leur vitalité. Elles sont en même temps des modèles dont pourront s'inspirer d'autres communautés de langue officielle qui veulent mieux connaître et renforcer leur vitalité.

3. Pistes d'avenir : mise en œuvre de l'évaluation communautaire

Grâce à ces études de communautés, il a été possible de mettre au point une méthode et d'amorcer un processus d'évaluation communautaire dans trois communautés francophones en situation minoritaire. Cette initiative originale a aussi permis de constater que les communautés manquent actuellement de capacités et de ressources pour bien profiter d'une évaluation communautaire. Pour créer des conditions favorables à cet égard, plusieurs pistes d'action sont proposées ci-dessous. Elles portent en premier lieu sur le renforcement des communautés et, ensuite, sur l'appui gouvernemental que ces dernières sont en droit de recevoir en matière d'évaluation communautaire.

3.1. Les capacités des communautés

Deux pistes d'action visent à renforcer les capacités des communautés de langue officielle :

3.1.1. La formation en évaluation communautaire

Étant donné que les communautés de langue officielle reconnaissent l'importance de participer à des évaluations communautaires, voire d'en mener, mais qu'elles ont besoin de renforcer leurs capacités de recherche et d'évaluation pour ce faire, il serait utile qu'elles entreprennent collectivement une initiative de formation et de partage d'information. Un projet collectif, amorcé par un ou des organismes qui les représentent, aurait une meilleure chance de porter des fruits et de toucher un plus grand nombre de communautés. Ce projet pourrait se traduire par des activités de formation, mais aussi par l'élaboration et le partage de ressources et de pratiques exemplaires, notamment grâce aux technologies de l'information et des communications. Les organismes communautaires pourraient certainement tirer profit du renforcement de leurs capacités de recherche dans une optique de planification communautaire.

3.1.2. Les ressources d'accompagnement en évaluation communautaire

Les communautés de langue officielle voudraient s'engager dans une démarche d'évaluation communautaire plus active, mais les acteurs communautaires en place ne disposent ni du temps ni des ressources nécessaires. Les intervenants devraient pouvoir accéder à des ressources externes pour les accompagner dans ce processus. Par ressources d'accompagnement, nous pensons à des professionnels de l'évaluation en mesure de les former, de les soutenir, de même que de réaliser ou de réviser des tâches reliées à l'évaluation.

3.2. L'appui gouvernemental à l'évaluation communautaire

Les différents ordres de gouvernement, notamment les institutions agissant dans les secteurs étudiés, devraient prendre acte de cette recherche. En effet, les différents modèles logiques figurent comme des tableaux récapitulatifs des réussites communautaires et des besoins à combler. Ces études de communautés devraient aussi inciter d'autres institutions à travailler de pair avec les communautés pour se donner des outils semblables. Le Commissariat aux langues officielles, quant à lui, est déjà à l'œuvre avec certaines communautés anglophones du Québec pour faire un portrait local de leurs besoins et indicateurs de vitalité⁴.

3.2.1. Le soutien du renforcement des capacités des communautés en matière d'évaluation

Les différents ordres de gouvernement au Canada sont tenus d'appuyer le développement et l'épanouissement des communautés de langue officielle. Puisque les gouvernements obligent ces communautés à rendre compte du soutien financier qu'ils leur accordent, ils devraient les soutenir dans le renforcement de leurs capacités d'évaluation. Cet appui pourrait prendre différentes formes, telles que l'affectation à l'évaluation d'une part des contributions versées aux organismes, le financement d'initiatives de formation et d'accompagnement, et l'aide de leurs propres professionnels de la recherche et de l'évaluation.

3.2.2. Une gouvernance partagée des modalités d'évaluation de la vitalité communautaire

Les communautés de langue officielle se sentent responsables de l'évaluation de leur vitalité et les gouvernements sont amenés à prendre des décisions sur les modalités de cette évaluation. Il conviendrait donc de mettre en place des mécanismes de gouvernance partagée pour que les communautés puissent prendre part aux choix des indicateurs et des méthodes d'évaluation à utiliser.

3.2.3. L'accès à plus de données sur les communautés de langue officielle

Pour bien saisir les besoins des communautés de langue officielle considérées par la loi comme ayant des besoins de développement particuliers, les gouvernements devraient continuer d'appuyer l'extension des sources de données qui prennent en compte la variable linguistique au Canada, en particulier à l'échelle des communautés locales. Ainsi, l'enquête postcensitaire menée par Statistique Canada et le Secrétariat aux langues officielles, une excellente initiative dans cette voie, devrait être reconduite à intervalles réguliers afin de fournir des données longitudinales sur ces communautés. Les autres institutions fédérales doivent aussi mieux intégrer les considérations et variables linguistiques dans leurs études et recherches futures.

3.2.4. Des politiques de recherche plus ouvertes

En matière de recherche, les institutions fédérales devraient penser à mieux planifier, coordonner et structurer la recherche sur les langues officielles et s'assurer de partager ce savoir avec les communautés de langue officielle. Elles devraient commencer par mettre leur recherche à la disposition des communautés et veiller à une plus large diffusion de ce savoir. Elles devraient aussi intégrer de façon plus systématique une composante linguistique ou locale dans les recherches gouvernementales soutenant les politiques publiques.

⁴ Une deuxième série d'études de communautés, *Les indicateurs de vitalité 2*, a été amorcée auprès de trois communautés anglophones de Québec, des Cantons de l'Est et de la Basse-Côte-Nord au Québec.

Bibliographie

Voici quelques références en évaluation communautaire sur lesquelles s'appuie la méthodologie de recherche.

Association for the Study and Development of Community. *Principles for Evaluating Comprehensive Community Initiatives*, Washington, National Funding Collaborative on Violence Prevention, juin 2001 (en ligne : www.capablecommunity.com/pubs/NFCVPO62001.pdf).

Auspos, Patricia, et Anne C. Kubisch. *Building Knowledge About Community Change Moving Beyond Evaluations*, New York, The Aspen Institute Roundtable on Community Change, novembre 2004 (en ligne : www.aspeninstitute.org).

Bellagio Principles, Bellagio, Italie, The Rockefeller Foundation Study and Conference Center, novembre 1996 (en ligne : www.iisd.org/measure/principles/progress/bellagio_full_fr.asp).

Bozzo, Sandra L. « Evaluation Capacity Building in the Voluntary/Nonprofit Sector », *The Canadian Journal of Program Evaluation*, 17 : 3, 2002, p. 75-92.

Hall, Michael H., Susan D. Philipps, Claudia Meillat et Donna Pickering. *Analyse des résultats : pratiques d'évaluation et perspectives dans le secteur du bénévolat au Canada*, Toronto, Centre canadien de philanthropie / Ottawa, Centre de recherche et de développement sur le secteur bénévole, 2003 (en ligne : www.nonprofitscan.ca/filesfr/VSERP/vserp_report_fr.pdf).

Hébert, Jacques, et coll. *Analyse des pratiques d'évaluation dans les organismes communautaires*. Rapport de recherche, Montréal, Services aux collectivités de l'UQAM, décembre 2005 (en ligne : www.er.uqam.ca/nobel/arpeoc/rapport/rapport/051205RapportARPEOC.pdf).

Jackson, Andrew, et coll. Conseil canadien de développement social. *Social Cohesion in Canada: Possible Indicators. Highlights*, Ottawa, Réseau de cohésion sociale/ministère du Patrimoine canadien/ministère de la Justice, novembre 2000 (en ligne : www.ccsd.ca/pubs/2001/si/sra-543.pdf).

Johnson, Marc L., et Paule Doucet. *Une vue plus claire : évaluer la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire*, Ottawa, Commissariat aux langues officielles du Canada, 2006 (en ligne : www.ocol-clo.gc.ca/docs/f/vitality_vitalite_f.pdf).

Murray, Michelle, et Daniel Bourgeois. *Étude des besoins en formation des bénévoles siégeant au conseil d'administration d'organismes sans but lucratif au service des communautés francophones et acadiennes en milieu minoritaire au Canada*, Rapport de recherche. Ottawa, Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada / Toronto, Centre de développement des connaissances, Imagine Canada, 2006 (en ligne : www.umoncton.ca/icrpap/documents/FCFA_EtudeDesBesoins_Aug10_000.pdf).

Roche, Chris. *Impact Assessment for Development Agencies. Learning to Value Change*, Oxford U.K., Oxfam Grande-Bretagne, 1999.

Tomalty, Ray, David Bruce et Lynn Morrow. *Indicators of Community Well-Being*, Rapport final (ébauche) à l'intention d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, janvier 2005.

La communauté francophone de Winnipeg

Introduction

La présente étude de communauté rend compte d'un exercice de recherche réalisé à l'automne 2006 auprès de la communauté francophone de Winnipeg, à l'initiative du Commissariat aux langues officielles. S'insérant dans un plus vaste programme de recherche-action sur les indicateurs de vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire, elle a pour but de définir des indicateurs de vitalité pour cette communauté de langue officielle et de donner à cette dernière les outils nécessaires pour effectuer sa propre évaluation et faire rapport aux gouvernements à ce sujet.

Les pages qui suivent décrivent le contexte de cette initiative (section 1), suivi d'un aperçu de la francophonie de Winnipeg (section 2) et de la présentation des indicateurs retenus par le groupe de travail (section 3). Viennent ensuite des observations sur les sources d'information qui permettront de vérifier ces indicateurs (section 4) ainsi que les besoins en matière de renforcement des capacités en évaluation communautaire (section 5). En terminant, une démarche en vue de la mise en œuvre de l'évaluation communautaire est proposée (section 6).

1. Contexte

1.1. Les études de communautés

Le Commissariat aux langues officielles a amorcé, en 2005, une série de recherches et d'activités pour mieux saisir les enjeux de la vitalité des communautés de langue officielle. Après avoir établi l'état des lieux de la recherche et des pratiques en matière d'évaluation de la vitalité communautaire¹, il a entrepris de réaliser des études sur les indicateurs de vitalité au sein de trois communautés minoritaires francophones.

Ce programme de recherche vise à éclairer le contexte communautaire à la suite des modifications à la *Loi sur les langues officielles du Canada* adoptées par le Parlement en novembre 2005. Ces modifications imposent aujourd'hui des responsabilités accrues aux institutions fédérales en matière de soutien à la vitalité des communautés de langue officielle. Ces communautés sont d'ailleurs très conscientes de ce droit et sont préoccupées des défis à relever pour renforcer leur vitalité. Pour appuyer leur développement et leur épanouissement, les communautés elles-mêmes, de même que les institutions, doivent pouvoir établir les principaux facteurs de leur vitalité, trouver les moyens d'agir en fonction de leur développement et mesurer les changements réalisés sur une échelle de temps.

Trois communautés minoritaires francophones ont été retenues pour l'exercice : Winnipeg au Manitoba, Sudbury en Ontario et Halifax en Nouvelle-Écosse.² Chacune de ces études de communautés, dont celle-ci, vise à documenter ce qui se fait déjà en matière de renforcement de la vitalité et à établir des indicateurs d'évaluation. La vitalité communautaire couvrant en fait une grande variété de facteurs, le Commissariat a décidé, dans un premier temps, de mettre l'accent sur quatre secteurs : la gouvernance communautaire, l'immigration, la santé et l'accès aux services gouvernementaux. Ces secteurs offrent forcément une vue fragmentaire de la vitalité qui est un phénomène beaucoup plus englobant.

Le choix de ces communautés repose sur le raisonnement suivant : nous voulions étudier la réalité francophone en milieu urbain au sein de trois régions. Nous avons choisi des communautés comptant au moins 10 000 francophones, mais dont le poids démographique relatif à la majorité anglophone varie. Le fait de choisir trois communautés vivant au sein de régions métropolitaines de recensement permet de tracer le portrait des différents contextes urbains dans lesquels vivent d'autres communautés francophones. Enfin, en sélectionnant quatre secteurs identiques pour trois communautés, il a été possible d'étudier les constantes et les variations d'un même secteur au sein de différentes régions.

¹ Johnson, Marc L., et Paule Doucet. *Une vue plus claire : évaluer la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire*, Ottawa, Commissariat aux langues officielles, 2006 (en ligne : www.ocol-clo.gc.ca/docs/ff/vitality_vitalite_f.pdf).

² Cette première série d'études sur les indicateurs de vitalité comprend deux autres études de communautés accessibles sur le site Web du Commissariat aux langues officielles (www.ocol-clo.gc.ca) : *La communauté francophone de Winnipeg* et *La communauté francophone d'Halifax*.

Ville	Population ayant le français comme première langue officielle parlée	% de la population
Winnipeg	24 855	4,1
Sudbury	43 245	28,2
Halifax	10 200	2,9

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*

des résultats attendus et a discuté des sources de données devant alimenter l'évaluation communautaire.

C'est à partir de ces travaux et de la collecte d'autres informations concernant la

communauté francophone de Winnipeg que les consultants ont ensuite élaboré la présente étude.

1.2. La méthodologie

Des consultants en recherche ont conçu et mis en œuvre la méthodologie de recherche. L'un des objectifs visés était de créer des outils d'évaluation communautaire au service des communautés. Une méthodologie participative a donc été retenue et un groupe de travail composé d'individus de la communauté ayant une expérience ou une expertise reconnue dans les secteurs visés a été créé. La sélection des participants s'est appuyée sur les réseaux sectoriels locaux, l'avis des chercheurs spécialisés dans les études de communautés et les suggestions du Commissariat. Leur participation était à titre individuelle et n'engageait pas la responsabilité de leur employeur ou de leur organisation d'attache. Le groupe de travail a orienté son examen vers la détermination des facteurs de réussite et des pratiques exemplaires en matière de vitalité ainsi que vers la définition d'indicateurs d'évaluation clés. En retour, l'exercice a permis de renforcer la capacité d'évaluation des participants et les a dotés d'outils pour poursuivre l'évaluation de la vitalité de leur communauté.

Les consultants ont d'abord fait une revue des écrits sur les pratiques exemplaires en matière d'évaluation de la vitalité communautaire et ont relevé une longue liste de résultats attendus et d'indicateurs correspondants. Cette liste a servi de matière première pour les analyses du groupe de travail. Dans le cadre d'une première rencontre, le groupe de travail a d'abord choisi les résultats attendus qui attesteraient, idéalement, une vitalité appréciable de leur communauté dans les quatre secteurs visés. Ces résultats ont été agencés sous forme de modèle logique, un ordigramme qui illustre l'enchaînement entre des activités et des résultats attendus à court, moyen et long terme. Lors de la deuxième rencontre, le groupe de travail a choisi des indicateurs pour évaluer le degré d'obtention

2. Aperçu de la francophonie de Winnipeg

2.1. La population

2.1.1. L'histoire

La communauté francophone de Winnipeg a une longue histoire. Établie au confluent des rivières Rouge et Assiniboine dès le XVIII^e siècle, elle a assisté au déploiement du Canada vers l'Ouest³. Concentrée dans la ville de Saint-Boniface, où sont établies ses principales institutions provinciales, ainsi qu'à Saint-Vital et à Saint-Norbert, elle a été intégrée dans la ville de Winnipeg au début des années 1970. La communauté francophone de Winnipeg est donc à la fois ancrée dans l'histoire (et peut être vue à ce titre comme une communauté souche) et au centre de la dynamique manitobaine.

2.1.2. La démographie

La population ayant le français comme première langue officielle parlée à Winnipeg en 2001 est de 24 855 personnes, en baisse de 1 340 personnes depuis 1996⁴. Cette communauté minoritaire représente ainsi 4,1 p. 100 de la population de Winnipeg qui compte 612 165 habitants. Elle représente aussi 57,3 p. 100 de la communauté francophone du Manitoba, un phénomène de concentration propre au Manitoba, sauf pour les capitales des territoires qui ont des effectifs nettement plus réduits.

³ Université York, TFO, Centre d'études acadiennes et Université de Regina, *Francophonies canadiennes. Identités culturelles*.

⁴ Les données qui suivent couvrent la division de recensement n° 11 au Manitoba et sont puisées dans *Faits saillants : profils des communautés de langue officielle en situation minoritaire*.

2.1.3. La langue

À l'instar d'autres communautés en situation minoritaire, le maintien de la langue constitue un défi pour les francophones de Winnipeg. L'indice de continuité linguistique qui compare les personnes qui utilisent le français au foyer (11 023) avec celles qui ont le français comme langue maternelle (28 213) était de 0,42 pour Winnipeg en 2001. La grande majorité de ces francophones (96,8 %) parle les deux langues.

2.1.4. L'âge

La population francophone de Winnipeg est âgée : sa composante jeune (0 à 14 ans) représente 10,4 p. 100 de son effectif, alors que sa composante aînée (65 ans et plus) compte pour 19,8 p. 100. À cet égard, elle se compare défavorablement à la majorité anglophone de Winnipeg.

2.1.5. Les origines

Au sein de la population francophone, 18,2 p. 100 des individus sont nés à l'extérieur de la province et 5,5 p. 100 proviennent d'un autre pays. Par rapport à la majorité anglophone de Winnipeg, ou même aux autres communautés de langue officielle au pays, la francophonie apparaît passablement homogène.

2.1.6. La condition socioéconomique

Les francophones de Winnipeg se comparent avantageusement à la majorité pour ce qui est de la catégorie des revenus élevés et sont pratiquement à parité pour ce qui est du niveau d'éducation.

2.2. La capacité organisationnelle

Habitant la capitale provinciale, la communauté francophone de Winnipeg profite en quelque sorte d'une rente de situation. La plupart des organismes franco-manitobains (au nombre de 64, selon l'*Annuaire des services en français du Manitoba*⁵) ont leur siège à Winnipeg et, plus particulièrement, dans le quartier de Saint-Boniface, renforçant ainsi la concentration territoriale et la densité institutionnelle de cette communauté⁶. En outre, une multitude d'organismes locaux desservent la communauté francophone, dont :

Organismes communautaires franco-manitobains à Winnipeg
Amicale de la francophonie multiculturelle du Manitoba
Association des résidents du Vieux Saint-Boniface
Association étudiante du Collège universitaire de Saint-Boniface
Bureau du tourisme Riel
Caisse populaire de Saint-Boniface
Centre culturel franco-manitobain
Centre de santé de Saint-Boniface
Centre Taché (soins de longue durée)
Cercle Molière
Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface
Collège Louis-Riel
Collège universitaire Saint-Boniface
Corporation de développement économique de Saint-Boniface Inc.
École Christine-Lespérance
École Lacerte
École Précieux-Sang
École Roméo-Dallaire
École Taché
Entreprises Riel Inc.
L'Entre-temps des Franco-Manitobaines (maison de transition pour mères et familles victimes de violence)
Fort Gibraltar – Festival du Voyageur inc.
Foyer Valade (soins de longue durée)
Hôpital général Saint-Boniface
Le 100 Nons (musique)
Maison des artistes visuels francophones
Maison Gabrielle-Roy Inc.
Musée de Saint-Boniface
Paroisse catholique de la cathédrale
Paroisse catholique des Saints-Martyrs-Canadiens
Paroisse catholique Notre-Dame-de-l'Assomption à Transcona
Paroisse catholique Saint-Eugène
Société historique de Saint-Boniface

⁵ Société franco-manitobaine, *Annuaire des services en français du Manitoba*.

⁶ On pense par exemple à la Société franco-manitobaine, au Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba, au Conseil jeunesse provincial, au Conseil de communauté en santé, etc.

Il n'y a pas d'organisme fédérateur ou parapluie regroupant les organismes francophones de la communauté de Winnipeg. Toutefois, compte tenu de leur établissement sur ce territoire, la Société franco-manitobaine et les autres grands organismes provinciaux exercent en quelque sorte ce rôle. Il faut aussi noter que la Politique sur les services en langue française du gouvernement du Manitoba de 1999 reconnaît comme régions désignées bilingues les trois quartiers francophones de Winnipeg : Saint-Boniface, Saint-Norbert et Saint-Vital.

2.3. Les pratiques exemplaires par secteur visé

Dans le cadre de la présente étude, le groupe de travail a cherché à identifier les pratiques exemplaires qui contribuent actuellement à renforcer la vitalité de la communauté francophone de Winnipeg dans les quatre secteurs retenus. La section qui suit complète l'aperçu de la francophonie de Winnipeg en fournissant les pratiques exemplaires les plus saillantes.

2.3.1. La gouvernance communautaire

Les discussions sur la gouvernance communautaire francophone de Winnipeg ont révélé le rôle clé joué par les organismes francophones provinciaux. Pour ce qui est des pratiques exemplaires, les éléments suivants ont été retenus :

- La Société franco-manitobaine joue un rôle d'**incubateur** dans la mise sur pied d'organismes francophones pour répondre aux besoins émergents. Par exemple, quand la communauté identifie un nouveau secteur d'intervention, la Société franco-manitobaine assume le leadership jusqu'à ce qu'un regroupement soit mis en place et trouve son autonomie pleine et entière.
- La Société franco-manitobaine rassemble ponctuellement les principaux joueurs autour des dossiers méritant une **concertation** ou une action solidaire.
- Lorsqu'un organisme de la communauté francophone se trouve **fragilisé** pour diverses raisons, les autres organismes lui prêtent assistance pour l'aider à se remettre en piste et à assurer sa pérennité.

2.3.2. La santé

- Le **Collège universitaire de Saint-Boniface** s'est doté des programmes suivants en matière de formation des professionnels de la santé : sciences infirmières, aide en soins de santé et travail social. Sa participation au Consortium national de formation en santé renforce cette capacité.
- Le **Conseil communauté en santé** joue un rôle de planification et de concertation et, en particulier, son **centre de ressources** à Winnipeg offre des services de traduction et de formation linguistique de même que d'autres ressources à tous les offices, établissements, organismes et programmes de santé du Manitoba, dont l'Hôpital général Saint-Boniface, le Centre Saint-Amant, le Centre Taché, le Foyer Valade et l'Arche Winnipeg.
- Le *Règlement sur les services en français* édicté en vertu de la *Loi sur les offices régionaux de la santé* a permis la désignation bilingue ou francophone de certains établissements. À Winnipeg, cette politique a eu pour effet de faire du **Foyer Valade** un centre de soins de longue durée pour francophones et du **Centre Taché** un établissement de soins de longue durée avec un conseil et un mandat bilingues.
- Certains services sociaux sont offerts, entre autres, par **Pluri-elles**, une entreprise de consultation et d'alphabétisation; **L'Entre-temps des Franco-Manitobaines**, une maison de transition pour femmes et familles victimes de violence; le **Centre Saint-Amant**, une agence de services institutionnels et communautaires destinés aux personnes avec des handicaps mentaux; le **Centre Flavie-Laurent** pour personnes dans le besoin.
- L'**Hôpital général Saint-Boniface** s'est jumelé à l'**Institut de recherche contre les cancers de l'appareil digestif** de Strasbourg, en France.
- Le **Centre de santé de Saint-Boniface** en soins primaires, avec un personnel et un conseil totalement bilingues, remplit aussi le rôle d'Info Santé.

- Le conseil d'administration de l'**Hôpital général Saint-Boniface** (soins aigus) a décidé d'identifier des postes bilingues dans son institution et de s'offrir des services de traduction simultanée (du français vers l'anglais).

2.3.3. L'immigration

- Grâce à un partenariat fédéral-provincial-communautaire, la Société franco-manitobaine offre l'**Accueil francophone**, un service d'accueil et d'intégration auprès des nouveaux arrivants, qu'ils soient immigrants récents ou migrants interprovinciaux. Ces services sont offerts au Centre de services bilingues de Saint-Boniface.
- Pour la première fois, le **président en exercice de la Société franco-manitobaine** est issu de l'immigration.

2.3.4. L'accès aux services gouvernementaux

- Le **Centre de services bilingues de Saint-Boniface** est un guichet unique où les citoyens ont accès aux services des divers paliers de gouvernement dans les deux langues officielles, une première au Manitoba et au Canada, et un modèle pour d'autres provinces et territoires.
- Un **centre de la petite enfance et de la famille** a été créé à l'École Précieux-Sang de Saint-Boniface, par la Coalition de la petite enfance (Division scolaire franco-manitobaine, Fédération provinciale des comités de parents, Société franco-manitobaine et Enfants en santé Manitoba), avec le soutien financier de l'Entente Canada-Manitoba relative aux services en français. Ce centre fournit à l'école francophone une gamme complète de ressources et de services intégrés pour tous les parents, et ce, du stade prénatal jusqu'à l'âge scolaire.
- La **Société d'assurance publique du Manitoba** a désigné bilingue son centre d'indemnisation du chemin St. Mary's à Winnipeg afin de mieux servir sa clientèle francophone, selon le concept de l'offre active. Ce centre, dont plus de la moitié du personnel est présentement bilingue, deviendra une unité entièrement bilingue au fur et à mesure que ses employés unilingues prendront leur retraite ou seront mutés ailleurs.

- La **Société des alcools du Manitoba** a désigné bilingues quatre de ses points de service dans la région de Winnipeg.

3. Indicateurs de vitalité de la francophonie de Winnipeg

Cette section fournit une représentation visuelle des besoins et des priorités de la communauté francophone de Winnipeg en s'appuyant sur l'utilisation de modèles logiques. Un modèle logique ou ordinogramme est une illustration de l'enchaînement des objectifs ou résultats attendus et des efforts consacrés à rehausser la vitalité d'un secteur (par exemple, l'immigration) dans une communauté. Pour chacun des secteurs visés, cette section présente le modèle logique qui a été élaboré par le groupe de travail ainsi que les indicateurs correspondants aux résultats attendus. Dans les modèles logiques illustrés ci-après, les cases ombragées illustrent des activités, des extrants et des résultats qui sont déjà en bonne voie de réalisation, tandis que les cases non ombragées représentent des défis entiers.

3.1. La gouvernance communautaire

L'analyse qui a conduit à l'élaboration du modèle logique pour le secteur de la gouvernance communautaire s'est arrêtée sur six dimensions, qui sont illustrées ci-dessous comme autant de champs d'activité.

Préparation de la relève : La gouvernance de la communauté et le renouvellement de son leadership exigent d'abord que les prochaines générations s'engagent dans et envers leur communauté. On prévoit développer la capacité des jeunes de prendre la relève grâce à la formation en matière de politique et de leadership ainsi que par le mentorat. À court terme, on souhaite accroître l'engagement des jeunes dans les organismes francophones de la communauté (résultat 1). Cette question est apparue comme l'un des principaux défis à relever dans le secteur de la gouvernance communautaire.

Participation démocratique : Plus généralement, la gouvernance souhaitée pour la communauté repose sur une participation aussi large que possible des citoyens francophones au sein des organismes de leur communauté. Cette participation démocratique se réaliserait d'abord et avant tout dans le cadre des élections et des consultations tenues par ces organismes, dont la légitimité devrait être assurée à court terme et dont ils devraient rendre compte à la communauté (résultat 2).

Concertation et planification intégrée : Les organismes en place doivent coopérer, travailler de concert et intégrer leurs efforts dans une planification d'ensemble. Il en découlera un plan de développement global de la communauté. De cette façon, à court terme, les mandats et les activités des organismes devraient répondre aux besoins stratégiques de la communauté (résultat 3).

Incubation de nouvelles initiatives : La dynamique communautaire fait apparaître de nouveaux besoins et de nouvelles aspirations qui doivent être pris en charge par d'autres organismes, créés avec le soutien de ceux qui existent déjà. Cette activité devrait aussi contribuer à ce que les organismes répondent mieux aux besoins stratégiques de la communauté (résultat 3).

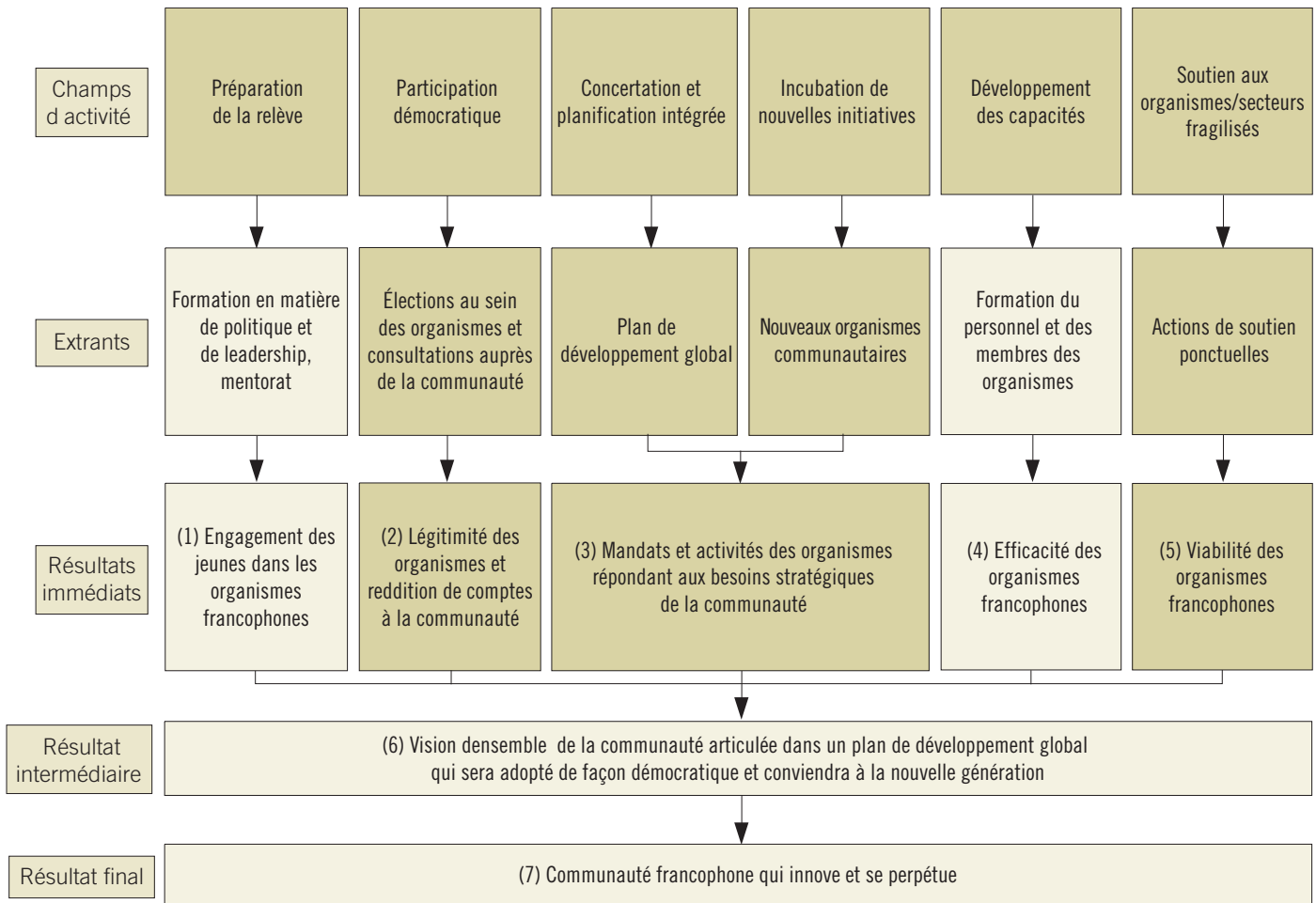
Développement des capacités : Tous les organismes, leurs bénévoles et leur personnel doivent constamment développer leurs capacités au moyen de la formation. À terme, c'est l'efficacité des organismes francophones qui devrait être accrue afin qu'ils puissent atteindre leurs objectifs (résultat 4). Cette question est aussi apparue comme l'un des grands défis dans le secteur de la gouvernance communautaire.

Soutien aux organismes et secteurs fragilisés : Il arrive dans le cours normal de la vie d'un organisme de rencontrer des difficultés. Les autres organismes doivent alors lui apporter leur soutien et contribuer ainsi à la viabilité des organismes francophones (résultat 5).

Dans leur effort combiné, ces cinq champs d'activité devraient à moyen terme produire une vision d'ensemble de la communauté articulée dans un plan de développement global qui sera adopté de façon démocratique et conviendra à la nouvelle génération (résultat 6).

À plus long terme, tous ces efforts devraient aboutir à une communauté francophone qui innove et se perpétue (résultat 7).

Modèle logique : Winnipeg – secteur de la gouvernance communautaire



Outil d'évaluation – secteur de la gouvernance communautaire

Résultats attendus	Indicateurs	Sources de données
1. Engagement des jeunes dans les organismes francophones	a) Moyenne d'âge des membres des conseils d'administration b) Nombre de participants de Winnipeg aux activités du Conseil jeunesse provincial (CJP)	a) Registres administratifs des organismes <u>ou</u> sondage auprès des organismes b) Registres administratifs du CJP
2. Légitimité des organismes et reddition de comptes à la communauté	a) Degré de couverture des activités des organismes dans les médias francophones et anglophones b) Nombre de personnes participant aux activités des organismes c) Nombre de membres des organismes d) Nombre de consultations du public lancées par les organismes	a) Registres administratifs des organismes avec coupures de presse <u>ou</u> étude de couverture médiatique b) Registres administratifs des organismes c) <i>Ibid.</i> d) <i>Ibid.</i> <u>ou</u> sondage auprès des organismes
3. Mandats et activités des organismes répondant aux besoins stratégiques de la communauté	a) Nombre de recherches sur les besoins et les aspirations de la communauté b) Opinion convergente des chefs de file francophones de la communauté sur l'adéquation des mandats avec les besoins c) Nombre de personnes participant aux activités des organismes	a) Revue documentaire b) Sondage auprès des chefs de file de la communauté c) Registres administratifs des organismes
4. Efficacité des organismes francophones	a) Présence d'objectifs stratégiques clairement énoncés par les organismes b) Degré de réalisation des objectifs stratégiques démontré par des évaluations	a) Revue documentaire b) <i>Ibid.</i>
5. Viabilité des organismes francophones	a) Statut d'autonomie organisationnelle acquis b) Opinion sur les disponibilités budgétaires pour couvrir les plans stratégiques des organismes c) Nombre de membres actifs dans les organismes	a) Liste de contrôle b) Sondage auprès des chefs de file de la communauté c) Registres administratifs des organismes
6. Vision d'ensemble de la communauté articulée dans un plan de développement global qui sera adopté de façon démocratique et conviendra à la nouvelle génération	a) Présence d'un plan de développement global, accepté par consensus par les différents secteurs de la communauté b) Mentions des jeunes dans chacun des volets du plan de développement global c) Opinion des jeunes quant à la prise en compte de leurs intérêts dans le plan de développement global	a) Liste de contrôle <u>ou</u> sondage d'opinion auprès des chefs de file de la communauté b) Revue documentaire c) Sondage auprès des jeunes
7. Communauté francophone qui innove et se perpétue	a) Nombre de nouveaux besoins identifiés lors du renouvellement du plan de développement global b) Nombre de nouvelles solutions identifiées lors du renouvellement du plan de développement global c) Taux de croissance démographique d) Pourcentage des francophones à Winnipeg	a) Revue documentaire b) <i>Ibid.</i> c) Statistiques de recensement d) <i>Ibid.</i>

3.2. La santé

L'analyse qui a conduit à l'élaboration du modèle logique pour le secteur de la santé s'est arrêtée sur quatre dimensions, qui sont illustrées ci-dessous comme autant de champs d'activité.

Participation à la gouvernance des établissements de santé :

L'une des conditions d'une santé équitable pour la communauté francophone repose sur une participation des francophones à la gouvernance des établissements de santé de la province. C'est pourquoi on envisage la nomination de francophones aux conseils d'administration des principaux établissements de santé afin que la communauté y soit représentée et puisse y exercer une influence (résultat 1).

Contrôle de certains établissements et services de santé :

En outre, certains établissements et services de santé qui ont jadis été francophones devraient à nouveau être aux mains des francophones. Ainsi, tant la communauté que les autorités de la santé devraient reconnaître le mandat francophone de ces établissements et services qui jouent un rôle stratégique pour la santé des francophones, afin d'assurer leur réappropriation (résultat 2). Il s'agit de l'un des principaux défis dans le secteur de la santé.

Prestation des services de santé en français : Plus globalement, plusieurs établissements et services de santé, y compris des postes en leur sein, devraient être désignés bilingues afin de répondre aux besoins de la clientèle francophone. On compte ainsi produire à court terme une demande et une offre accrues de personnel bilingue ou francophone dans le secteur des soins de la santé à Winnipeg (résultat 3). Voilà un autre grand défi dans le secteur de la santé.

Renforcement des capacités : Les établissements et les services de santé francophones ou bilingues devraient bénéficier de mécanismes pour renforcer leurs capacités, tels que le Conseil communauté en santé, la formation, une coordination médicale et infirmière. À terme, les réseaux de santé francophones devraient comprendre des établissements, des professionnels, des équipes mobiles et des services de langue française (résultat 4).

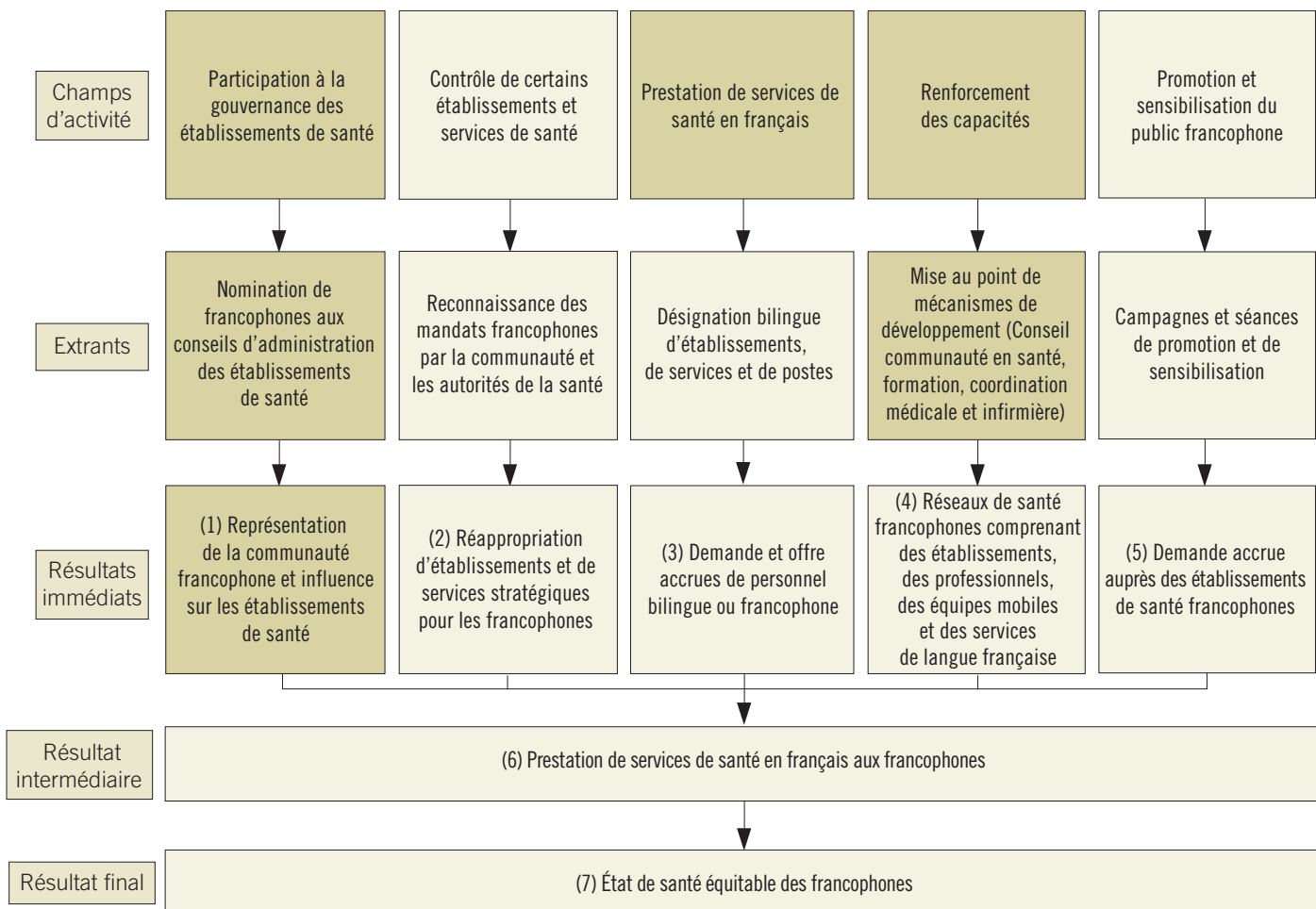
Promotion et sensibilisation du public francophone :

La réappropriation ou l'obtention d'établissements et de services de santé en français est une étape cruciale qui doit être suivie d'un mouvement de sensibilisation du public francophone à l'importance d'utiliser ces services et de profiter des avantages qui en découlent. Cette activité devrait accroître la demande de services en français auprès des établissements de santé francophones (résultat 5).

Dans leur effort combiné, ces quatre champs d'activité devraient à moyen terme faire en sorte que toute personne francophone reçoive ses services de santé en français à Winnipeg (résultat 6).

À plus long terme, tous ces efforts devraient aboutir à un état de santé équitable des francophones (résultat 7).

Modèle logique : Winnipeg – secteur de la santé



Outil d'évaluation – secteur de la santé

Résultats attendus	Indicateurs	Sources de données
1. Représentation de la communauté francophone et exercer une influence sur les établissements de santé	a) Nombre de francophones travaillant au sein des structures de gouvernance locales ou régionales de la santé	a) Liste de contrôle
2. Réappropriation d'établissements et de services stratégiques pour les francophones	a) Existence, nombre et nature des réseaux ou des services de santé dans la communauté francophone b) Nombre d'établissements de santé qui sont désignés francophones ou bilingues	a) Entrevues avec les autorités de la santé b) Liste de contrôle
3. Demande et offre accrues de personnel bilingue ou francophone	a) Nombre et proportion de postes désignés francophones ou bilingues au sein des structures et des services de santé b) Perception des principaux obstacles à l'accès aux services de santé en français	a) Registres des fonctions publiques <u>ou</u> entrevues avec les autorités de la santé b) Sondage auprès des chefs de file de la communauté
4. Réseaux de santé francophones comprenant des établissements, des professionnels, des équipes mobiles et des services de langue française	a) Proportion des professionnels de la santé qui parlent le français dans les postes et les établissements désignés francophones ou bilingues b) Montants consentis à la formation linguistique en français des professionnels de la santé c) Nombre de bourses d'études en français pour les professionnels de la santé	a) Entrevues avec les autorités de la santé <u>ou</u> sondage auprès du personnel des établissements de santé b) Entrevues avec les autorités de la santé c) <i>Ibid.</i>
5. Demande accrue auprès des établissements de santé francophones	a) Nombre de consultations de la clientèle francophone et degré de participation de cette clientèle aux consultations	a) Entrevues avec les autorités de la santé <u>et</u> sondage auprès des chefs de file de la communauté
6. Prestation de services de santé en français aux francophones	a) Perception de la difficulté à obtenir des services de santé en français b) Degré d'utilisation du français dans les services de santé	a) Sondage auprès des chefs de file de la communauté b) Registres administratifs des établissements de santé <u>ou</u> entrevues avec les autorités de la santé
7. État de santé équitable des francophones	a) Variation de la durée d'attente pour les services de santé en français par rapport aux des services en anglais b) Pourcentage des services de santé accessibles en français selon les types de clientèles cibles	a) Registres administratifs des établissements de santé <u>ou</u> entrevues avec les autorités de la santé b) <i>Ibid.</i>

3.3. L'immigration

L'analyse qui a conduit à l'élaboration du modèle logique pour le secteur de l'immigration s'est arrêtée sur deux grandes dimensions, qui sont illustrées ci-dessous comme deux champs d'activité.

Responsabilisation gouvernementale : Le dossier de l'immigration dépend d'abord et avant tout du recrutement d'immigrants. Cette responsabilité relevant des instances gouvernementales, on s'attend à ce que les paliers de gouvernement municipal, provincial et fédéral adoptent une stratégie de promotion et de recrutement commune, assortie d'ententes de partenariat avec la communauté. Les gouvernements devraient ainsi appuyer la mise en place d'un organisme autonome voué à l'accueil, à l'orientation et à l'accompagnement des immigrants d'expression française. À terme, il devrait en résulter un nombre croissant d'immigrants francophones (résultat 1).

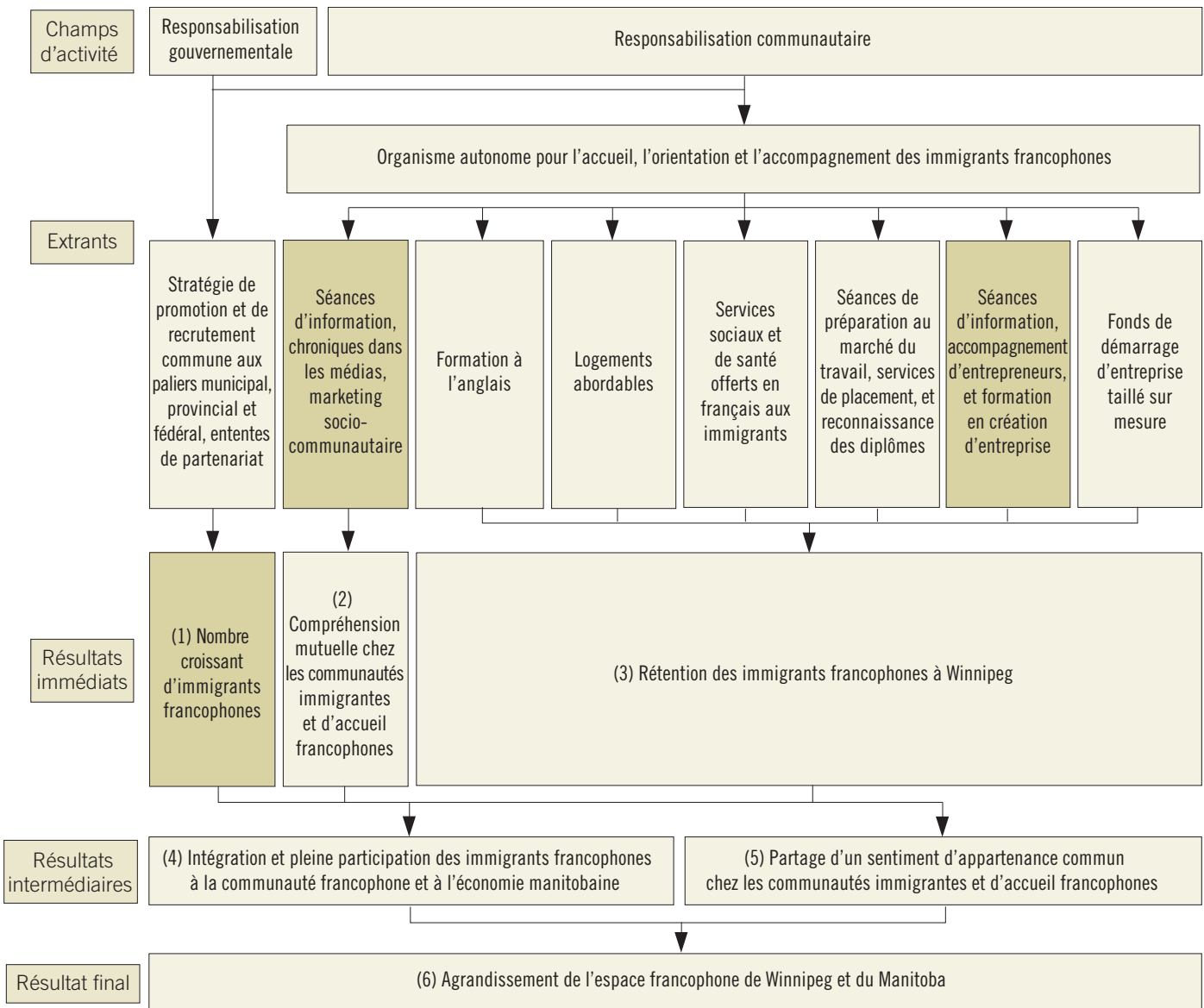
Responsabilisation communautaire : La communauté a aussi plusieurs rôles à jouer pour assurer l'accueil, l'orientation et l'accompagnement des immigrants francophones, notamment en créant un organisme autonome à cet effet. Ses services d'information auprès des immigrants, mais aussi de sensibilisation auprès de la communauté d'accueil, devraient favoriser une compréhension mutuelle (résultat 2). Des services de formation, de préparation au marché du travail ou à l'entrepreneuriat, des services sociaux et de santé et des conseils par rapport au logement devraient en définitive favoriser la rétention des immigrants francophones à Winnipeg (résultat 3).

La combinaison de ces efforts devrait, d'une part, encourager l'intégration et la pleine participation des immigrants à la communauté francophone et à l'économie manitobaine (résultat 4) et, d'autre part, engendrer un sentiment d'appartenance commune chez les communautés immigrantes et d'accueil francophones (résultat 5).

À plus long terme, l'espace francophone de Winnipeg et du Manitoba s'en trouvera agrandi (résultat 6).

On note le petit nombre de cases ombragées dans ce modèle logique, ce qui indique que les défis restent énormes dans ce secteur.

Modèle logique : Winnipeg – secteur de l’immigration



Outil d'évaluation – secteur de l'immigration

Résultats attendus	Indicateurs	Sources de données
1. Nombre croissant d'immigrants francophones	a) Nombre d'immigrants francophones b) Solde migratoire de la population francophone	a) Statistiques de recensement <u>ou</u> registres du bureau d'accueil b) Statistiques de recensement
2. Compréhension mutuelle chez les communautés immigrantes et d'accueil francophones	a) Pourcentage d'organismes francophones qui ont du personnel immigrant b) Pourcentage d'immigrants francophones aux conseils d'administration c) Nombre d'événements ayant une composante multiculturelle en français d) Nombre et fréquence d'activités de sensibilisation (médias, sessions d'information, colloques)	a) Entrevues avec les responsables des organismes b) <i>Ibid.</i> c) Étude documentaire <u>ou</u> entrevues avec les responsables des organismes d) Entrevues avec les responsables des organismes
3. Rétention des immigrants francophones à Winnipeg	a) Pourcentage d'immigrants francophones qui ont obtenu un emploi stable b) Taux de satisfaction des immigrants qui ont choisi Winnipeg c) Pourcentage d'immigrants qui fréquentent les écoles de langue française de Winnipeg	a) Registres du bureau d'accueil <u>ou</u> sondage auprès des immigrants b) Sondage auprès des immigrants francophones c) Registres scolaires <u>ou</u> registres du bureau d'accueil
4. Intégration et pleine participation des immigrants francophones à la communauté francophone et à l'économie manitobaine	a) Nombre d'immigrants qui sont propriétaires d'entreprise b) Nombre d'organismes qui comptent des immigrants comme élus ou employés c) Nombre d'organismes qui comptent un nombre significatif d'immigrants comme membres d) Temps requis en moyenne pour se trouver un emploi ou démarrer une entreprise e) Présence des immigrants dans les zones de concentration francophone (district Riel)	a) Registres du bureau d'accueil <u>ou</u> sondage auprès des immigrants b) Liste de contrôle <u>ou</u> entrevues avec les responsables des organismes c) <i>Ibid.</i> d) Registres du bureau d'accueil <u>ou</u> sondage auprès des immigrants e) Registres du bureau d'accueil (étude des adresses postales)
5. Partage d'un sentiment d'appartenance commun chez les communautés immigrantes et d'accueil francophones	a) Nombre d'immigrants dans les institutions et les organismes communautaires et, dans les postes de leadership b) Présence d'immigrants comme porte-parole de la communauté francophone	a) Registres administratifs des organismes <u>et</u> liste de contrôle b) Liste de contrôle
6. Agrandissement de l'espace francophone de Winnipeg et du Manitoba	a) Croissance de la population francophone de Winnipeg	a) Statistiques de recensement

3.4. L'accès aux services gouvernementaux

L'analyse qui a conduit à l'élaboration du modèle logique pour le secteur de l'accès aux services gouvernementaux s'est arrêtée sur cinq grandes dimensions, qui sont illustrées ci-dessous comme autant de champs d'activité.

Dialogue entre la communauté et les gouvernements :

Pour s'acquitter adéquatement de leur mandat, les gouvernements doivent bien connaître les besoins de leur clientèle francophone. C'est pourquoi des mécanismes efficaces et responsables de concertation tripartite et multisectorielle doivent être mis en place.

Planification des services gouvernementaux en français : L'accès aux services gouvernementaux en français dépend ultimement de la décision des divers paliers gouvernementaux d'en planifier l'implantation. Il s'agit de créer des espaces où l'offre et la demande de services en français font partie de la culture organisationnelle de manière à engendrer un sentiment de confort chez la clientèle francophone.

Recrutement, rétention et valorisation des fonctionnaires bilingues : Pour rendre des services en français à la population francophone, il faut recruter et maintenir en poste des fonctionnaires bilingues, de manière à accroître leur nombre et la qualité des services offerts en français.

Promotion et sensibilisation de la fonction publique : La fonction publique doit être sensibilisée à ses responsabilités en matière de services en français par diverses campagnes et activités de promotion.

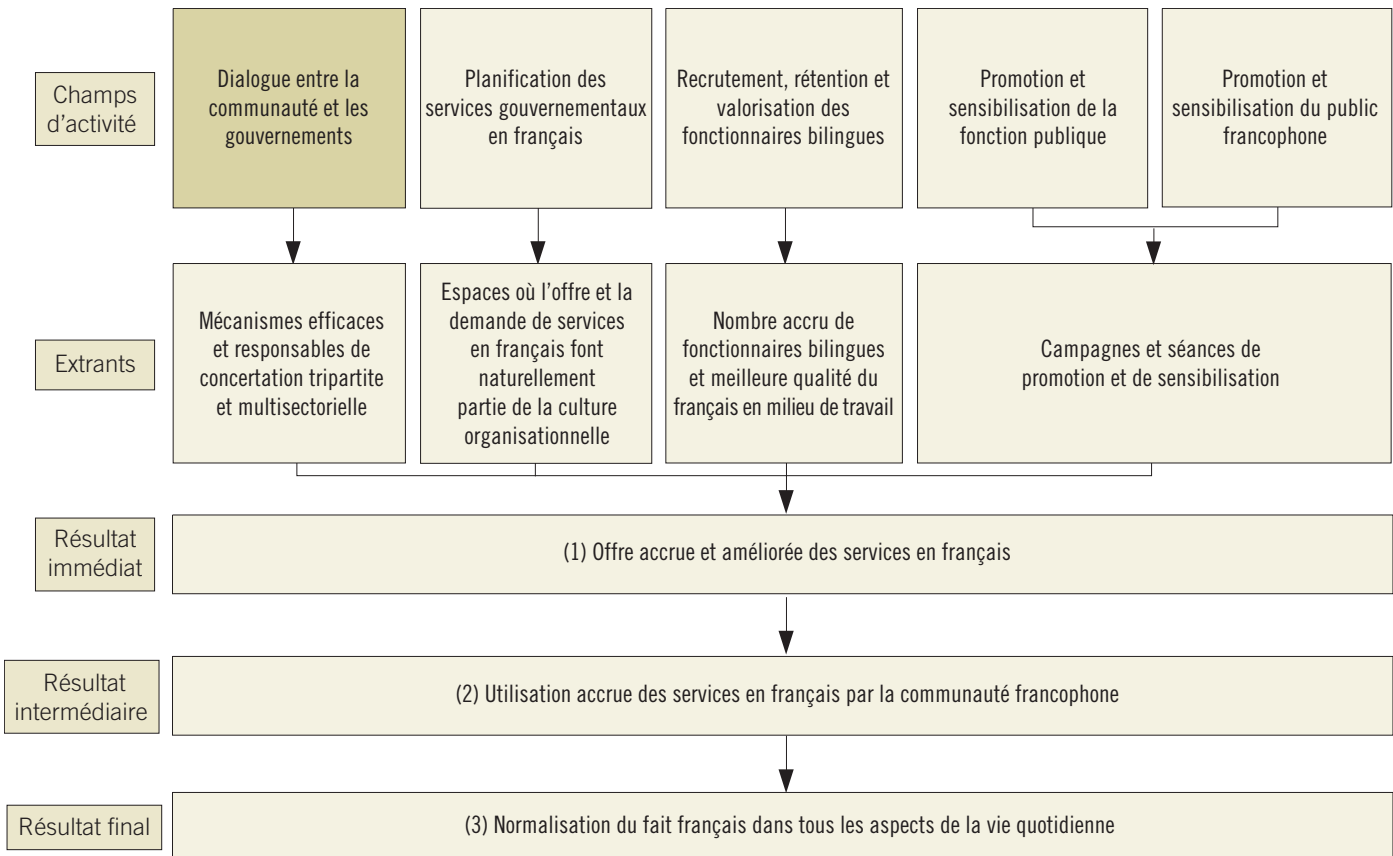
Promotion et sensibilisation du public francophone : Pour favoriser l'utilisation des services offerts, le public francophone doit être sensibilisé à ses droits et à la nature des services fournis au moyen de diverses activités de promotion.

Tous ces efforts devraient aboutir à une offre accrue et améliorée des services en français (résultat 1), qui à son tour devrait engendrer une utilisation accrue de ces services par la communauté francophone (résultat 2).

À plus long terme, il devrait en résulter une normalisation du fait français dans tous les aspects de la vie quotidienne, c'est-à-dire une reconnaissance et une prise en compte de cette composante (résultat 3).

On note que presque toutes les cases du modèle logique sont transparentes, ce qui indique que les défis sont entiers dans ce secteur.

Modèle logique : Winnipeg – secteur de l'accès aux services gouvernementaux



Outil d'évaluation – secteur de l'accès aux services gouvernementaux

Résultats attendus	Indicateurs	Sources de données
1. Offre accrue et améliorée des services en français	<ul style="list-style-type: none"> a) Nombre de bureaux offrant des services en français b) Nombre de postes désignés bilingues c) Nombre de séances de sensibilisation aux services en français d) Niveau de connaissance des fonctionnaires quant à la pertinence des services en français e) Perception des fonctionnaires quant à la pertinence des services en français 	<ul style="list-style-type: none"> a) Registres des fonctions publiques <u>ou</u> entrevues auprès des différentes autorités gouvernementales b) <i>Ibid.</i> c) <i>Ibid.</i> d) Sondage auprès des fonctionnaires e) <i>Ibid.</i>
2. Utilisation accrue des services en français par la communauté francophone	<ul style="list-style-type: none"> a) Niveau de connaissance des francophones par rapport à la disponibilité des services en français b) Perception des francophones quant à la pertinence des services en français c) Nombre d'activités ou de services de sensibilisation du public francophone 	<ul style="list-style-type: none"> a) Sondage auprès de la population francophone b) <i>Ibid.</i> c) Registres des fonctions publiques <u>ou</u> entrevues auprès des différentes autorités gouvernementales
3. Normalisation du fait français dans tous les aspects de la vie quotidienne	<ul style="list-style-type: none"> a) Nombre de services gouvernementaux adaptés au public francophone b) Opinion des chefs de file de la communauté c) Usage accru des services en français 	<ul style="list-style-type: none"> a) Sondage auprès des chefs de file francophones b) <i>Ibid.</i> c) Registres des fonctions publiques

4. Sources d'information

Voici le bilan des sources et des outils de collecte de données proposés dans les outils d'évaluation décrits ci-dessus. Les sources sont commentées du point de vue de leur faisabilité.

Sources/outils de collecte de données	Observations
Registres administratifs des organismes	Les registres administratifs des organismes communautaires constituent une source de données privilégiée et très commode à exploiter, mais difficile à mettre en place et, surtout, à maintenir à jour. La rigueur de la tenue des registres varie d'un organisme à l'autre. Lorsque les registres sont inaccessibles ou peu fiables, il faut alors s'accommoder des entrevues ou des sondages.
Registres administratifs des organismes avec coupures de presse	
Registres administratifs du Conseil jeunesse provincial (CJP)	
Registres des fonctions publiques	Les registres des institutions sont plus courants, mais peuvent aussi poser des problèmes de fiabilité et d'accès.
Registres administratifs des établissements de santé	
Registres scolaires	
Registres du bureau d'accueil	Le registre du bureau d'accueil des immigrants pose un problème particulier, soit celui de recueillir des données non seulement pour ceux qui s'adressent au bureau d'accueil, mais aussi pour l'ensemble des immigrants. De plus, il faudra des ressources pour suivre et documenter de façon longitudinale le cheminement des immigrants.
Liste de contrôle	La liste de contrôle est un outil simple pour noter des informations évidentes sans recourir à une recherche approfondie.
Revue documentaire	L'étude de la documentation peut porter sur plusieurs types de documents, tels les rapports d'étude, les rapports d'organismes et d'institutions, les procès-verbaux, les plans, les brochures d'information, etc.
Statistiques de recensement	Il existe une large gamme de données émanant des recensements, mais il faut tenter de s'appuyer sur celles qui sont déjà publiées ou accessibles à moindre coût. Les profils des RDÉE ⁷ et de Patrimoine canadien ⁸ sont d'intérêt à cet égard. Selon nos consultations, il est préférable d'utiliser les données de la division de recensement n° 11 pour capter la population francophone de Winnipeg.
Étude de couverture médiatique	À défaut de recueillir toutes les coupures de presse, une étude de couverture médiatique d'un événement ou d'un organisme peut retracer de façon rigoureuse tous les produits médiatiques pertinents, mais à un coût considérable.

⁷ Réseaux de développement économique et d'employabilité, *Profils socio-économiques*.

⁸ Patrimoine canadien, *Faits saillants : profils des communautés de langue officielle en situation minoritaire*.

4. Sources d'information (suite)

Sources/outils de collecte de données	Observations
Sondage auprès des organismes	Les sondages sont une méthode fiable pour recueillir des données quantifiables sur les opinions et les perceptions. Lorsque la population visée utilise couramment Internet (jeunes, dirigeants d'organismes, chefs de file, fonctionnaires, etc.), les sondages en ligne sont très efficaces et peu coûteux. Si la population visée est trop large (la clientèle francophone), cette méthode peut s'avérer trop dispendieuse ou trop complexe.
Sondage auprès des chefs de file de la communauté	
Sondage auprès des jeunes	
Sondage auprès du personnel des établissements de santé	
Sondage auprès des fonctionnaires	
Sondage auprès des immigrants francophones	
Sondage auprès de la population francophone	
Entrevues avec les autorités de la santé	Les entrevues au moyen d'un questionnaire permettent de recueillir des faits et des opinions lorsque la population visée n'est pas trop nombreuse.
Entrevues avec les responsables des organismes	
Entrevues avec les autorités gouvernementales	

5. Observations sur les capacités en matière d'évaluation communautaire

Dans le cours de nos recherches et de nos discussions avec le groupe de travail de Winnipeg, nous avons tenté de prendre la mesure des capacités communautaires en matière d'évaluation. Il nous est d'abord apparu que les activités d'évaluation portant sur leurs réalités tout à la fois intéressent et inquiètent les chefs de file de la communauté. Ces derniers ne savent pas à quoi ont servi les informations qu'ils ont déjà eu à fournir dans le cadre d'évaluations antérieures et ils ignorent même si elles serviront à quelque chose un jour. Par contre, l'idée de développer des capacités de recherche et d'évaluation pouvant appuyer leur propre travail suscite leur intérêt.

Par exemple, on constate que les efforts récents de planification stratégique tentent de traduire les objectifs en résultats et de définir des indicateurs. Les acteurs de la communauté semblent intégrer cette définition de résultats et d'indicateurs dans leur responsabilité vis-à-vis de la collectivité.

Par contre, pour les acteurs de la communauté, comme pour toute autre personne, les activités de recherche et d'évaluation requièrent une expertise. Les participants sont familiers avec l'utilisation d'indicateurs, mais manquent d'expérience dans l'établissement des hiérarchies de résultats attendus et des indicateurs correspondants. De ce point de vue, la formation, le mentorat ou d'autres formes d'accompagnement favoriseraient vraisemblablement un renforcement des compétences.

L'évaluation est aussi une opération coûteuse en temps et en argent. À l'heure actuelle, les organismes communautaires disposent de peu de ressources sur ces deux plans. Il faudrait donc dédier à l'évaluation une partie des contributions des bailleurs de fonds.

6. Démarche en vue de la mise en œuvre de l'évaluation communautaire

La présente étude n'a porté que sur quatre secteurs de la vitalité communautaire et n'offre donc qu'une vue fragmentaire de cette vitalité. Pour qu'un exercice d'évaluation de la vitalité communautaire vaille la peine, il faut considérer tous les secteurs qui importent à la communauté, par exemple : l'économie, l'éducation, la culture, etc. La décision d'approfondir et d'élargir ce cadre d'évaluation appartient maintenant à la communauté francophone de Winnipeg.

Voici donc, en terminant, une démarche qui pourrait être adoptée par les acteurs de la communauté pour entreprendre un exercice complet d'évaluation de la vitalité communautaire.

1^{re} étape : identifier l'organisme qui va piloter l'exercice et former un groupe de travail composé des représentants des différents secteurs de la communauté. On pourra éventuellement s'associer des partenaires externes à l'appui de l'exercice.

2^e étape : clarifier la raison d'être de l'exercice et établir un consensus sur les objectifs poursuivis et, notamment, l'utilisation qui sera faite des résultats.

3^e étape : réunir les ressources humaines et financières qui seront nécessaires à l'exercice.

4^e étape : choisir les secteurs de la vitalité à évaluer.

5^e étape : établir un calendrier pour la mise en œuvre de l'évaluation et son cycle de mise à jour.

6^e étape : faire une recherche documentaire sur les résultats et les indicateurs qui sont habituellement utilisés dans des cas similaires.

7^e étape : compléter les modèles logiques pour chacun des secteurs, y compris la validation des quatre modèles logiques proposés dans la présente étude.

8^e étape : élaborer les indicateurs qui mesureront le degré d'obtention des résultats attendus énumérés dans les modèles logiques.

9^e étape : valider les modèles logiques et les indicateurs retenus dans le cadre d'une consultation communautaire, afin de favoriser l'appropriation de l'exercice par la communauté.

10^e étape : valider techniquement les indicateurs pour s'assurer de leur qualité : intelligibilité, faisabilité, pertinence, comparabilité, validité et fiabilité.

11^e étape : recueillir les données, soit en mettant en place des systèmes de collecte de données administratives, soit en faisant des opérations de collecte par entrevues, sondages ou autres, ou encore en acquérant des données statistiques.

12^e étape : analyser et interpréter les données recueillies.

13^e étape : publier et diffuser les données, qui pourront aussi servir lors de la reddition de comptes auprès des bailleurs de fonds.

Conclusion

Dans le cadre de la présente étude de communauté sur les indicateurs de vitalité menée avec la communauté francophone de Winnipeg, nous avons relevé une série de pratiques exemplaires dans les quatre secteurs ciblés (gouvernance communautaire, santé, immigration et accès aux services gouvernementaux). Cette information pointe vers une certaine vitalité de la communauté de Winnipeg. Notamment, le fait d'être située dans la capitale provinciale, qui en plus est dans une province déployant de grands efforts pour mettre en valeur sa communauté francophone, constitue vraisemblablement un atout pour cette communauté.

Pour y voir plus clair, nous avons mis au point les premiers éléments d'un outil d'évaluation communautaire devant guider la francophonie de Winnipeg dans une démarche systématique pour mesurer sa vitalité. Un tel exercice donnera à la communauté non seulement l'heure juste sur ses forces et ses défis, mais il la dotera aussi d'instruments pour mieux planifier son développement et faire face aux exigences de ses partenaires en matière de reddition de comptes. La communauté francophone de Winnipeg aura toutefois besoin de ressources financières et humaines pour renforcer sa compétence en matière d'évaluation.

Ouvrages cités

Canada. *Faits saillants : profils des communautés de langue officielle en situation minoritaire*, (CD-ROM), Ottawa, Patrimoine canadien, novembre 2005 (disponible gratuitement au Ministère).

Johnson, Marc L., et Paule Doucet. *Une vue plus claire : évaluer la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire*, Ottawa, Commissariat aux langues officielles, 2006 (en ligne : www.ocol-clo.gc.ca/docs/f/vitality_vitalite_f.pdf).

Réseaux de développement économique et d'employabilité. *Profils socio-économiques*, Ottawa, RDÉE, 2005 (en ligne : www.rdee.ca/applications/rdee/canada.cfm).

Société franco-manitobaine. *Annuaire des services en français du Manitoba* (en ligne : www.sfm-mb.ca/Annuaire.htm).

Université York, TFO, Centre d'études acadiennes et Université de Regina. *Francophonies canadiennes. Identités culturelles*. 2002 (en ligne : www.francoidentitaire.ca/ouest/accu/accucadr.htm).

